



Garde a vue d'un etranger en situation irreguliere

Par **corinnem33**, le **02/04/2011** à **23:37**

Bonjour,
mon petit ami a été arrêté chez lui par la police et mis en garde à vue

Il est en cours de régularisation, son jugement devant être rendu avant fin avril il a une autorisation de circuler

Il a été arrêté jeudi 31/03 après midi et je ne peux obtenir aucune information sur son état de santé ni savoir le nom de son avocat s'il en a vu un

Que puis je faire?

merci de votre aide

Par **argent53**, le **06/04/2011** à **19:33**

bonjour

j'espère que votre petit ami a été relâché ! sinon si ce n'est pas le cas pourquoi il a été arrêté pour quelle cause ? c'est lié à ces papiers ?

Par **corinnem33**, le **06/04/2011** à **21:28**

J'ai appris qu'il avait été interpellé au domicile pour un vol à l'étalage, mais depuis jeudi 31 je suis sans nouvelles, l'avocat commis d'office l'a rencontré en cellule mais n'a pas assisté à l'audience ayant informé le secrétariat de son avocat habituel (en congé); le greffe de Bordeaux n'a pas connaissance du dossier, il n'est pas à la maison d'arrêt de Bordeaux ni aux centres de rétention de Toulouse et Rennes.

L'hôtel de police refuse de me donner le moindre renseignement

L'avocat semble avoir pris conscience aujourd'hui de la gravité de la situation puisqu'il m'a promis d'interroger le procureur

Serge semble être tombé au fond d'un trou et que la terre se soit refermée sur lui

J'appelle toutes les maisons d'arrêt de France en commençant par Paris.

Toutes les portes se ferment devant moi et je voudrais juste savoir où il est

Par **mimi493**, le **07/04/2011** à **01:11**

Vous n'avez aucun lien avec lui, donc personne n'a à vous répondre (d'ailleurs, par confidentialité, personne n'a le droit de vous répondre)

Par **corinnem33**, le **07/04/2011** à **05:34**

C'est ce que j'ai compris

mais même son avocat ne sait rien ! il va faire une démarche auprès du procureur pour en savoir plus